

DECISION DU MAIRE DEC N° 2025DEC023

O B J E T	Construction d'un centre technique municipal – Lot n°11 – <i>Revêtements de sols scellés/Chape</i> – Avenant n°01 avec la société GAUVRIT CARRELAGE SAS
------------------	---

Monsieur Le Maire de Barbâtre,

VU le Code Général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1531-1 et L2122-22 pour les communes,

VU le Code de la commande publique entré en vigueur le 1^{er} avril 2019 ;

VU la délibération du Conseil municipal du 16 mars 2022 donnant délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres de travaux dans la limite de 900 000 € HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont prévus au budget ;

VU la délibération n°2019DE003 en date du 24 janvier 2019 pour le lancement d'un projet de construction d'un nouveau centre technique municipal dans la zone d'activité économique de la Gaudinière ;

VU la délibération n°DEL2024-002 en date du 28 février 2024 approuvant la modification du montant des travaux de construction du futur centre technique municipal et le lancement d'une consultation d'entreprises en procédure adaptée ;

VU la décision du Maire n°2024DEC006, en date du 07 mars 2024, d'attribuer le contrat de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un centre technique municipal au cabinet ARDOUIN-MASSONNEAU ARCHITECTURE sis 1, rue du 08 mai 1945, 44340 BOUGUENAIS, prise en vertu des délégations accordées au Maire par le Conseil municipal par délibération n°DEL2022-010 du 16 mars 2022 ;

CONSIDERANT qu'un appel d'offres a été lancé le jeudi 29 février 2024 via le portail *marches-securises.fr* et transmis au JOUE ainsi que dans un journal d'annonces légales (*Ouest-France*) le mercredi 06 mars 2024. La date limite de réception des offres avait été fixée au vendredi 29 mars 2024 à 12 h 00 ;

VU l'avis favorable de la Commission d'appel d'offres en date du 11 juin 2024 ;

VU la délibération n°DEL2024-027 en date du 03 juillet 2024 validant le choix des entreprises ;

VU l'avenant n°01 et le devis en plus-value d'un montant de 2 923,17 € HT de l'entreprise GAUVRIT CARRELAGE SAS pour le lot n°11 – *Revêtement de sols scellés/Chape* ;

DECIDE :

ARTICLE n° 1 :

D'accepter la proposition d'avenant n°01 au marché de la société GAUVRIT CARRELAGE SAS pour un montant en **plus-value de 2 923,17 € HT** (montant initial du marché : 20 470,00 € HT et après avenants 01, de 23 393,17 € HT soit une augmentation de 14,28 % par rapport au montant initial du marché).

ARTICLE n° 2 :

La présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales, un extrait en sera affiché en mairie, expédition en sera adressée au service chargé du contrôle de légalité et le déclarant en sera avisé.

Fait à Barbâtre, le 08 août 2025

LE MAIRE,
Louis GIBIER



*Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de l'affichage en Mairie le
et de la réception en Sous-Préfecture le*



MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 01

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

MAIRIE DE BARBATRE
22 RUE DE L'ÉGLISE
85630 BARBATRE
Tel : 02 28 17 33 81

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

GAUVRIT CARRELAGE SAS
89 BOULEVARD ALBERT SCHWEITZER
85300 CHALLANS
TEL 02 51 68 01 70
carrelages@gauvrit-sas.fr
Siret N° 343 433 546 00029

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

LOT N° 11 – REVETEMENT DE SOLS SCELLES / CHAPE

CONSTRUCTION DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL 85630 BARBATRE

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 13/09/2024

■ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : suivant planning.

■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 20 470.00 €
- Montant TTC : 24564€



D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détails toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Travaux supplémentaires suivant devis n° 13198 du 26/05/2025 ci-joint

Travaux en plus-values : - fourniture et pose d'isolant thermique sous chape
-Chape fluide -
Montant plus-values 5 474.19 € HT

Travaux en moins-values : - suppression ponçage dans le bureau
-Suppression ragréage et natte de désolidarisation
Montant moins-values -2 551,02 € HT

BILAN PLUS ET MOINS VALUES
SOIT

Incidence financière de l'avenant

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
 - Montant HT : 2 923.17€
 - Montant TTC : 3 507.80€
 - % d'écart introduit par l'avenant : 14.28%

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Montant HT : 23 393.17€
 - TVA 20% : 4 678.63€
 - Montant TTC : 28 071.80€

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
M ^r GAUVRIT Olivier PDG	Challans le 1107125	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**Pour l'Etat et ses établissements :**

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Barbâtre , le - 8 AOUT 2025

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Le Maire de Barbâtre,
Louis GIBIER



G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A , le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.



CHEMINÉES PHILIPPE POÈLES
CUISINES

Envoyé en préfecture le 18/08/2025

Reçu en préfecture le 18/08/2025

Publié le

ID : 085-218500114-20250808-2025DEC023-AR

Manu S²LO



89, boulevard Albert Schweitzer - BP 50622 - 85306 CHALLANS Cedex
02 51 68 05 75 • challans@gauvrit-sas.fr • www.gauvrit-sas.fr

Devis n°13198 du 26/05/2025

Vos coordonnées

Code Client : MAI07
Email : jf.ardouin@amarchitecture.fr

Adresse Travaux :

CONSTRUCTION DU CENTRE TECHNIQUE
ZA LA GAUDINIERE
85630 BARBATRE

MAIRIE DE BARBATRE

22 Rue de l'église
85630 BARBATRE

A l'attention de M. Ardouin

Affaire suivie par M. Olivier GAUVRIT

Sujet : TRAVAUX MODIFICATIFS
AVENANT 1

Désignation	Qté	Unité	P.U. H.T.	Total H.T.	T.V.A.
TRAVAUX EN MOINS					
Suppression ponçage dans la zone bureau	-100,04	M ²	6,00	-600,24	20 %
Suppression ragréage + natte de désolidarisation	-100,04	M ²	19,50	-1 950,78	20 %
Total TRAVAUX EN MOINS					
TRAVAUX EN PLUS					
Fourniture et pose isolant thermique sous chape TMS 80mm R=3.70 m ² K/W	100,04	M ²	21,50	2 150,86	20 %
Chape fluide base ciment type KALKISS sous avis technique, ponçage laitance inclus	100,04	M ²	33,22	3 323,33	20 %
Epaisseur 5 à 6 cm - Séchage 3-4 semaines avant pose carrelage					
Total TRAVAUX EN PLUS					
				5 474,19	

Bon pour accord et travaux - Date et signature

En signant ce devis, le client reconnaît avoir pris connaissance des CGV au verso de la Page 1

Bon pour accord,
Le Maire de BARBATRE
Léon GIBIER

- 8 AOUT 2025



Acompte de 30% à la signature de ce devis. IBAN : FR76 1470 6001 3152 4255 0900 171 BIC : AGRIFRPP847

Notre RIB ci-dessous pour un règlement par virement

IBAN : FR76 1470 6001 3152 4255 0900 171 BIC : AGRIFRPP847

Montants en Euros

Total H.T.	2 923,17
Total T.V.A. 20%	584,63
Total T.T.C.	3 507,80
Net à payer	3 507,80

Certificat Qualibat 6311 Carrelages et RGE 5221 Installations d'appareil de chauffage bois indépendant : poèles et inserts
Ces prix sont révisables suivant la variation des cours des matières premières, de la main d'œuvre et des taxes en vigueur au jour des travaux. Les commandes de matériel, le commencement des travaux ne seront effectués qu'après réception du devis signé (mention manuscrite : Bon pour commande, lu et approuvé, date et signature), ainsi qu'après versement d'un acompte de 30% du montant global du devis.
Les situations au 15 ou 30 du mois et factures sont payables comptant à réception.. Tous travaux complémentaires entraîneront des devis séparés et acceptés dans les mêmes conditions que précitées.

Nos coordonnées bancaires Crédit Agricole IBAN : FR7614706001315242550900171 BIC : AGRIFRPP847